

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

VENDREDI 31 MARS 2017

L'an Deux Mil Dix Sept le Trente et Un Mars à 18 heures 30.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, madame Elodie BAPTISTE est désignée à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Présidente : Madame Caroline CAYEUX

PRÉSENTS :
Madame Caroline CAYEUX, Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Franck PIA, monsieur Robert CHRISTIAENS, monsieur Jean-François DUFOUR, monsieur Charles LOCQUET, monsieur Jacques DORIDAM, monsieur Olivier TABOUREUX, madame Béatrice LEJEUNE, monsieur Gilles BOITEL, madame Fatima ABLA, monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, madame Martine DELAPLACE, monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Jean-Luc BRACQUART monsieur Frédéric GAMBLIN, monsieur Laurent DELMAS, monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, madame Christelle CARVALLO (suppléante de monsieur Jean-Marie DURIEZ), monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, madame Elisabeth LESURE, monsieur Edmond BAILLY, monsieur Jean-Jacques DEGOUY, monsieur Alain DRUJON, monsieur Henry ANDERSEN (suppléant de monsieur Hubert PROOT), monsieur Claude POLLE, monsieur André DUTHOIT, monsieur Noël VERSCHAEVE, monsieur Jacques BILLORE madame Nelly DEBRYE, monsieur Olivier SAVARY (suppléant de monsieur Jean-Paul TERNISIEN), monsieur Roger Nicolas (suppléant de monsieur Jean-Louis CHATELET), monsieur Pierre MICHELINO, madame Françoise BRAMARD, madame Marie Claude DEVILLERS, monsieur Michel ROUTIER, madame Claudine GEOFFROY, monsieur Yves SAJOT, monsieur Christophe de l'HAMAIDE, madame Anne GEFFROY, monsieur Joël LIONNET, madame Anne FUMERY, monsieur Jean-Charles PAILLART, monsieur Philippe VAN WALLEGHEM, monsieur Sylvain FRENOY, monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur Laurent DELAERE, monsieur Jérôme LIEVAIN, monsieur Mamadou LY, monsieur David NEKKAR, Madame Charlotte COLIGNON DUROYON, monsieur Grégory PALANDRE, Madame Salima NAKIB, monsieur Grégory NARZIS, monsieur Medhi RAHOUI (départ au dossier n°2), monsieur Mohrad LAGHRARI (arrivé au dossier n°2), madame Nathalie KABILE, monsieur Antoine SALITOT, madame Chanez HERBANNE, madame Elodie BAPTISTE.

ABSENTS/ EXCUSES :

Madame Monique THIERRY
Monsieur Serge COURTOIS
Madame Florence ITALIANI
Monsieur Patrick SIGNOIRT
Monsieur David ILLIGOT

VOUVOIRS :

Monsieur Bruno MARCHETTI représenté par monsieur Dominique DEVILLERS
Monsieur Gilles DEGROOTTE représenté par monsieur Jean-Charles PAILLART
Monsieur Christian SADOWSKI représenté par monsieur Robert CHRISTIAENS
Monsieur Laurent LEFEVRE représenté par madame Caroline CAYEUX
Madame Catherine THIEBLIN représentée par monsieur Jean-Marie JULLIEN
Monsieur Dominique CORDIER représenté par monsieur André DUTHOIT
Monsieur Philippe DESIREST représenté par monsieur Gérard HEDIN
Monsieur Denis NOGRETTE représenté par monsieur Jérôme LIEVAIN
Madame Corinne CORILLION représentée par Jacques DORIDAM
Madame Jacqueline FONTAINE représentée par madame Anne GEFFROY
Madame Guylaine CAPGRAS représentée par madame Fatima ABLA
Madame Béatrice PERNIER représentée par madame Salima NAKIB
Monsieur Thibaud VIGUIER représenté par monsieur Grégory NARZIS
Madame Cécile PARAGE représentée par monsieur Jean-Luc BOURGEOIS
Madame Aysel SENOL représentée par monsieur Pierre MICHELINO
Monsieur Philippe VIBERT représenté par madame Elisabeth LESURE
Monsieur Christophe GASPART représenté par monsieur Olivier TABOUREUX
Monsieur Christophe TABARY représenté par monsieur Laurent DELMAS
Monsieur Benoit MIRON représenté par monsieur Franck PIA

Date de la convocation : le 23 mars 2017

Date d'affichage : le 7 avril 2017

Nombre de présents : 61

Nombre de votants : 80 du dossier n°1 au dossier n°24

..... : 78 au dossier n°25 (Mesdames Fatima ABLA et Anne GEFFROY ne prennent pas part au vote)

..... :80 à partir du dossier n°26

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

VENDREDI 31 MARS 2017

L'an Deux Mil Dix Sept le Trente et Un Mars à 18 heures 30.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, madame Elodie BAPTISTE est désignée à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Présidente : Madame Caroline CAYEUX

Présents :

Madame Caroline CAYEUX, Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Franck PIA, monsieur Robert CHRISTIAENS, monsieur Jean-François DUFOUR, monsieur Charles LOCQUET, monsieur Jacques DORIDAM, monsieur Olivier TABOUREUX, madame Béatrice LEJEUNE, monsieur Gilles BOITEL, madame Fatima ABLA, monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, madame Martine DELAPLACE, monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Jean-Luc BRACQUART monsieur Frédéric GAMBLIN, monsieur Laurent DELMAS, monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, madame Christelle CARVALLO (suppléante de monsieur Jean-Marie DURIEZ), monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, madame Elisabeth LESURE, monsieur Edmond BAILLY, monsieur Jean-Jacques DEGOUY, monsieur Alain DRUJON, monsieur Henry ANDERSEN (suppléant de monsieur Hubert PROOT), monsieur Claude POLLE, monsieur André DUTHOIT, monsieur Noël VERSCHAEVE, monsieur Jacques BILLORE madame Nelly DEBRYE, monsieur Olivier SAVARY (suppléant de monsieur Jean-Paul TERNISIEN), monsieur Roger Nicolas (suppléant de monsieur Jean-Louis CHATELET), monsieur Pierre MICHELINO, madame Françoise BRAMARD, madame Marie Claude DEVILLERS, monsieur Michel ROUTIER, madame Claudine GEOFFROY, monsieur Yves SAJOT, monsieur Christophe de l'HAMAIDE, madame Anne GEFFROY, monsieur Joël LIONNET, madame Anne FUMERY, monsieur Jean-Charles PAILLART, monsieur Philippe VAN WALLEGHEM, monsieur Sylvain FRENOY, monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur Laurent DELAERE, monsieur Jérôme LIEVAIN, monsieur Mamadou LY, monsieur David NEKKAR, Madame Charlotte COLIGNON DUROYON, monsieur Grégory PALANDRE, Madame Salima NAKIB, monsieur Grégory NARZIS, monsieur Medhi RAHOUI (départ au dossier n°2), monsieur Mohrad LAGHRARI (arrivé au dossier n°2), madame Nathalie KABILE, monsieur Antoine SALITOT, madame Chanez HERBANNE, madame Elodie BAPTISTE.

ABSENTS/ EXCUSES :

Madame Monique THIERRY
Monsieur Serge COURTOIS
Madame Florence ITALIANI
Monsieur Patrick SIGNOIRT
Monsieur David ILLIGOT

Pouvoirs :

Monsieur Bruno MARCHETTI représenté par monsieur Dominique DEVILLERS
Monsieur Gilles DEGROOTTE représenté par monsieur Jean-Charles PAILLART
Monsieur Christian SADOWSKI représenté par monsieur Robert CHRISTIAENS
Monsieur Laurent LEFEVRE représenté par madame Caroline CAYEUX
Madame Catherine THIEBLIN représentée par monsieur Jean-Marie JULLIEN
Monsieur Dominique CORDIER représenté par monsieur André DUTHOIT
Monsieur Philippe DESIREST représenté par monsieur Gérard HEDIN
Monsieur Denis NOGRETTE représenté par monsieur Jérôme LIEVAIN
Madame Corinne CORILLION représentée par Jacques DORIDAM
Madame Jacqueline FONTAINE représentée par madame Anne GEFFROY
Madame Guylaine CAPGRAS représentée par madame Fatima ABLA
Madame Béatrice PERNIER représentée par madame Salima NAKIB
Monsieur Thibaud VIGUIER représenté par monsieur Grégory NARZIS
Madame Cécile PARAGE représentée par monsieur Jean-Luc BOURGEOIS
Madame Aysel SENOL représentée par monsieur Pierre MICHELINO
Monsieur Philippe VIBERT représenté par madame Elisabeth LESURE
Monsieur Christophe GASPART représenté par monsieur Olivier TABOUREUX
Monsieur Christophe TABARY représenté par monsieur Laurent DELMAS
Monsieur Benoit MIRON représenté par monsieur Franck PIA

Date de la convocation : le 23 mars 2017

Date d'affichage : le 7 avril 2017

Nombre de présents : 61

Nombre de votants : 80 du dossier n°1 au dossier n°24

..... : 78 au dossier n°25 (Mesdames Fatima ABLA et Anne GEFFROY ne prennent pas part au vote)

..... :80 à partir du dossier n°26

Le **conseil communautaire** s'est réuni en séance publique à la **communauté d'agglomération du Beauvaisis le vendredi 31 mars 2017 à 19H30** conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1 -Finances - budget primitif 2017 - Autorisations de programme et crédits de paiement - mises à jour

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité des suffrages exprimés** de créer et d'arrêter les autorisations de programmes 2016

2 - Finances - budget primitif 2017 - adoption du budget principal

Les membres du conseil communautaire adoptent à **l'unanimité des suffrages exprimés** le budget primitif 2017 du budget principal ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité des suffrages exprimés** d'affecter les crédits paiement tels que figurant dans les tableaux d'autorisations de programme,

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité des suffrages exprimés** de voter en section d'investissement les crédits de paiement par opération, les crédits de fonctionnement étant quant à eux votés par chapitre,

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité des suffrages exprimés** la refacturation des frais d'administration générale supportés par le budget principal aux différents budgets annexes, hors budgets de zones, au prorata de chacun d'entre eux et sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursements effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité,

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité des suffrages exprimés** de verser au budget annexe hôtel et pépinière d'entreprises une subvention de fonctionnement de 11.000 euros et d'investissement de 267.500 euros,

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité des suffrages exprimés** l'inscription budgétaire en faveur du concessionnaire de la Z.A.C Beauvais-vallée du Thérain, soit la société publique locale Société d'Aménagement de l'Oise (SPL SAO.) désignée par délibération du 26 juin 2015, d'une subvention d'investissement de 450.000 euros,

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité des suffrages exprimés** de verser une avance de 450.000 euros au budget annexe Pinçonlieu et de 600.000 euros au budget annexe Beauvais Tillé.

3 - Finances - budget primitif 2017 - adoption du budget annexe de l'assainissement

Les membres du conseil communautaire adoptent à **l'unanimité des suffrages exprimés** le budget primitif 2017 du budget annexe assainissement qui s'équilibre de manière suivante.

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	6 615 678	Propositions nouvelles	6 615 678
Total :	6 615 678	Total :	6 615 678

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	9 202 744.15	Propositions nouvelles	9 202 744.15
Total :	9 202 744.15	Total :	9 202 744.15

Les membres du conseil communautaire décident à **l'unanimité des suffrages exprimés** le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

4- Finances - budget primitif 2017 - adoption du budget annexe SPANC

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2017 du budget annexe SPANC qui s'équilibre de manière suivante.

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	43 293.00	Propositions nouvelles	43 293.00
Total :	43 293.00	Total :	43 293.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	54 000.00	Propositions nouvelles	54 000.00
Total :	54 000.00	Total :	54 000.00

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité des suffrages exprimés le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

5- Finances - budget primitif 2017 - adoption du budget annexe transports

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2017 du budget annexe transports qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	8 451 467.00	Propositions nouvelles	8 451 467.00
Total :	8 451 467.00	Total :	8 451 467.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	1 963 034.00	Propositions nouvelles	1 963 034.00
Total :	1 963 034.00	Total :	1 963 034.00

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité des suffrages exprimés le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

6 - Finances - budget primitif 2017 - adoption du budget annexe GNV

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2017 du budget annexe station annexe gaz naturel pour véhicules qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	415 717.00	Propositions nouvelles	415 717.00
Total :	415 717.00	Total :	415 717.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	41 955.00	Propositions nouvelles	41 955.00
Total :	41 955.00	Total :	41 955.00

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité des suffrages exprimés le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

7 - Finances - budget primitif 2017 - adoption du budget annexe zone du Haut Villé

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2017 du budget annexe ZAC du Haut Villé qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	1 608 000.00	Propositions nouvelles	1 608 000.00
Total :	1 608 000.00	Total :	1 608 000.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	804 000.00	Propositions nouvelles	804 000.00
Total :	804 000.00	Total :	804 000.00

8- Finances - budget primitif 2017 - adoption du budget annexe zone de Pinçonlieu

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2017 du budget annexe zone de Pinçonlieu qui s'équilibre comme suit

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	426 733.00	Propositions nouvelles	426 733.00
Total :	426 733.00	Total :	426 733.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	231 711.00	Propositions nouvelles	231 711.00
Total :	231 711.00	Total :	231 711.00

9 - Finances - budget primitif 2017 - adoption du budget annexe zone de Beauvais Tillé

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2016 du budget annexe« Beauvais-Tillé », qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	1 274 200.00	Propositions nouvelles	1 274 200.00
Total :	1 274 200.00	Total :	1 274 200.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	1 072 800.00	Propositions nouvelles	1 072 800.00
Total :	1 072 800.00	Total :	1 072 800.00

10 - Finances - budget primitif 2017 - adoption du budget annexe zone d'activités technologiques

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2016 du budget zone d'activités technologique qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	55 000.00	Propositions nouvelles	55 000.00
Total :	55 000.00	Total :	55 000.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	27 500.00	Propositions nouvelles	27 500.00
Total :	27 500.00	Total :	27 500.00

11 - Finances - budget primitif 2017 - adoption du budget annexe zone Saint Mathurin

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2017 du budget annexe ZAC Saint Mathurin qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	2 117 110.00	Propositions nouvelles	2 117 110.00
Total :	2 117 110.00	Total :	2 117 110.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	1 577 500.00	Propositions nouvelles	1 577 500.00
Total :	1 577 500.00	Total :	1 577 500.00

12 - Finances - budget primitif 2017 - adoption du budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le budget primitif 2017 du budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	309 200.00	Propositions nouvelles	309 200.00
Total :	309 200.00	Total :	309 200.00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	293 700.00	Propositions nouvelles	293 700.00
Total :	293 700.00	Total :	293 700.00

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité des suffrages exprimés le remboursement des frais d'administration générale supportés par le budget principal au prorata des différents budgets annexes, hors budgets de zones, sur la base des dépenses réelles de fonctionnement, hors remboursement effectués dans le cadre des mutualisations, attributions de compensation et dotations de solidarité.

13. Finances - budget primitif 2017 - subventions d'équilibre au budget annexe des transports

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité des suffrages exprimés de fixer le montant de la subvention allouée au fonctionnement du budget annexe des transports à 806.115 euros conformément aux projets de budgets primitifs 2017 (budget principal et annexe des transports).

14. Finances - fiscalité - fixation de durées d'intégration fiscale progressive et des taux d'imposition 2017

Les membre du conseil communautaire acceptent à la majorité d'adopter les taux moyens pondérés issus des EPCI préexistants de cotisation foncière des entreprises (CFE) de 25,40%, de taxe d'habitation (TH) de 9,99% et de taxe foncière des propriétés bâties (FB) de 0,906% tels que calculés en annexe ;

Les membre du conseil communautaire acceptent à la majorité de fixer la période d'intégration fiscale progressive à trois années (de 2017 à 2019) pour ce qui concerne la cotisation foncière des entreprises (CFE), la taxe d'habitation (TH) et la taxe foncière sur les propriétés bâties (FB) ;

Les membre du conseil communautaire acceptent à la majorité de prendre acte des taux 2017 de CFE, TH et de FB qui découlent des choix qui précèdent et applicables sur les communes tels que joints en annexe ;

Les membre du conseil communautaire acceptent à **la majorité** de fixer le taux 2017 de taxe foncière sur les propriétés non bâties (FNB) à 2,18% ;

Les membre du conseil communautaire acceptent à **la majorité** de fixer le taux 2017 de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 2,50% de la zone n°1 composée des communes de Allonne, Auneuil, Auteuil, Aux Marais, Beauvais, Berneuil-en-Bray, Bonlier, Fontaine-Saint-Lucien, Fouquenies, Frocourt, Goincourt, Guignecourt, Herchies, Juvignies, Le Mont-Saint-Adrien, Maisoncelle-Saint-Pierre, Milly-sur-Thérain, Nivillers, Pierrefitte-en-Beauvaisis, Rainvillers, Rochy-Condé, Saint-Germain-la-Poterie, Saint-Léger-en-Bray, Saint-Martin-le-Nœud, Saint-Paul, Savignies, Therdonne Tillé, Troissereux, Verderel-lès-Sauqueuse et Warluis ;

Les membre du conseil communautaire acceptent à **la majorité** de fixer le taux 2017 de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 0,60% de la zone n°2 composée des communes de Bailleul-Sur-Thérain, Bresles, Fouquerolles, Haudivillers, Hermes, Lafraye, La Neuville En Hez, La Rue Saint Pierre, Laversines, Le Fay Saint Quentin, Litz, Rémérangles et Velennes.

15. Finances - commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) - Approbation du rapport du 8 février 2017 et détermination des attributions de compensation prévisionnelle de l'année 2017

Les membre du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** le rapport de la CLECT du 8 février 2017

Les membre du conseil communautaire adoptent à **l'unanimité** les montants des attributions de compensation prévisionnelle 2017 de chaque commune membre tels qu'arrêtés par la CLECT qui totalisent 20.544.453,32 euros en dépense (attributions de compensation positives) et 486.366,51 euros en recette (attributions de compensation négatives) ;

Les membre du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** de procéder au mandatement des attributions de compensation positives mensuellement et au recouvrement des attributions de compensation négatives trimestriellement.

16. Développement institutionnel - dispositif européen d'investissement territorial intégré (ITI) - gouvernance

Les membre du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** la composition de la commission ITI pour le collège 2 qui est constitué de partenaires privés et institutionnels et le collège 3 qui est constitué d'associations et de citoyens,

Les membre du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes les pièces relatives à ce dispositif conformément aux articles de la convention partenariale, et avenants éventuels

17. Aménagement - documents d'urbanisme- avis sur le plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de Juvignies

Les membres du conseil communautaire émettent à **l'unanimité** un avis favorable sur le projet de PLU de la commune de Juvignies arrêté le 11 octobre 2016.

18. Aménagement - projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) Boulenger à Auneuil - approbation du compte rendu annuel à la collectivité (CRAC) pour l'année 2016

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** le compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) concernant le projet de ZAC « Boulenger » à Auneuil, arrêté le 31 décembre 2016.

19. Aménagement- organisme extérieur - agence d'urbanisme Oise-la-Vallée - approbation du programme partenarial et de la convention financière 2017

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le programme partenarial 2017 avec l'agence d'urbanisme Oise-la-Vallée et la convention financière afin de bénéficier de l'expertise de l'agence d'urbanisme sur des études spécifiques concernant notamment :

- l'actualisation et le suivi du PLH de la CAB dans le contexte d'élargissement du périmètre de l'agglomération
- l'organisation de la concertation autour d'un bois urbain dans le cadre du projet d'écoquartier Beauvais-Vallée du Thérain

Les membre du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente à verser à l'agence d'urbanisme la subvention d'un montant de 10.000 € pour l'exécution de programme

20. Aménagement - service d'instruction des actes et autorisations du droit des sols - adhésion des communes de l'ex communauté de communes rurales du Beauvaisis (CCRB)

Les membre du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer un protocole d'accord avec les communes nouvellement membres de la communauté d'agglomération délibérant pour adhérer au service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme.

21. Aménagement - service d'instruction des actes et autorisations du droit des sols - adhésion de la commune de MAULERS

Les membre du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer avec la commune de Maulers le protocole d'accord pour la mise à disposition du service d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme .

22. Développement numérique - syndicat mixte Oise très haut débit (SMOTHD) - désignation des membres suppléants

Les membres du conseil communautaire désignent à l'**unanimité** les délégués suppléants de la communauté d'agglomération du Beauvaisis au sein du syndicat mixte Oise très haut débit suivants : Mesdames Dominique CARPIER, Christiane HERMAND, Charlotte HOCHEDÉZ, Christiane RENAUX, et messieurs Henry ANDERSEN, Serge DACHON, Pierre LEFAUX, Jacques LEFORT, Tristan LESCUYER, Yves PAUL, Olivier SAVARY, Franck VANDEWALLE et Christophe de L'HAMAIDE.

23. Aménagement du territoire - réalisation de la ligne nouvelle Roissy - Picardie - Protocole relatif au financement des travaux

Les membre du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer le protocole d'intention et le protocole relatif au financement des travaux de réalisation de la ligne nouvelle Roissy-Picardie .

24. Habitat - programme d'intérêt général (PIG) - attribution de subventions

Les membres du conseil communautaire accordent à l'**unanimité** e versement de subventions au 12 demandes déposées au titre du programme d'intérêt général (PIG) pour un montant de ... 31.544,00 €,

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à notifier l'octroi des subventions aux bénéficiaires.

25 - Programmation 2016 du contrat de ville

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** la mise en œuvre du programme d'actions 2017 du contrat de ville ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce programme ;

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention auprès de l'État ou tout autre partenaire, pour les actions du contrat de ville portées par la communauté d'agglomération du Beauvaisis (école d'art du Beauvaisis, conservatoire à rayonnement départemental et réseau des médiathèques du Beauvaisis, service prévention/sécurité, ...) ainsi qu'à signer toutes les pièces s'y rapportant ;

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** d'affecter les recettes correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Mesdames Fatima ABLA et Anne GEFFROY ne prennent pas part au vote

26. Politique de la ville - prévention - aide aux victimes 60 - attribution de subventions

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** l'attribution de subventions suivantes :

- 1.750 euros pour l'action « groupe de parole pour femmes victimes de violences conjugales »
- 5.000 euros pour l'action « accueil mineur victime »
- 1.320 euros pour l'action « groupe de parole enfants/parents »

27. Accessibilité - commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH) - composition

Les membre du conseil communautaire désignent **à l'unanimité** madame Françoise BRAMARD en qualité de membre titulaire de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, en remplacement de monsieur Dominique DEVILLERS, président de cette commission et monsieur David NEKKAR en qualité de membre suppléant en remplacement de madame Françoise BRAMARD, titulaire.

28. Environnement - collecte des déchets ménagers - règlement - modification

Les membre du conseil communautaire adoptent **à l'unanimité** le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, tri sélectif, déchets végétaux et encombrants)

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés

29. Environnement - déchetteries- règlement intérieur - modification

Les membre du conseil communautaire adoptent **à l'unanimité** le règlement intérieur des déchetteries intercommunales afin d'y intégrer trois nouvelles déchetteries dans les communes de la communauté d'agglomération du Beauvaisis Velennes, Hermes, et Bailleul-sur-Thérain.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer le règlement intérieur des déchetteries intercommunales

30. Environnement - points verts - règlement intérieur - modification

Les membre du conseil communautaire adoptent à l'**unanimité** le règlement intérieur des points verts intercommunaux afin d'y intégrer un nouveau point vert situé sur la commune de la Neuville-en-Hez

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à le signer le règlement intérieur des points verts.

31. Assainissement - eaux pluviales - adoption du programme 2017

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le programme de travaux d'assainissement pluvial pour l'année 2017, pour un montant estimatif de 232.955,95 € TTC, selon le recensement des besoins engagés avec les maires des différentes communes.

32. Assainissement - eaux usées - poste de relevage à Beauvais - travaux de réhabilitation - demande subvention

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** approuver les travaux d'amélioration sur quatre dispositifs de pompage des eaux usées de Beauvais (postes Indochine, du Cours Scellier, Vignacourt et Clémenceau).

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de réaliser ces travaux suivant les principes de la charte pour la qualité des réseaux d'assainissement Aisne- Ardennes-Oise ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les aides financières au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour la réalisation de l'ensemble de ces travaux

33. Assainissement - assainissement collectif - travaux des hameaux de Milly - études préalables - demande subvention

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une aide financière au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie pour la réalisation d'études préalables pour les travaux de desserte en assainissement collectif pour les hameaux de Courroy et Moimont, ainsi que quelques habitations sur la route de Bonnières.

34. Économie- zone des Larris- cession de parcelle au profit de la SCI Gingko/ négoce en décoration minérale- prolongation de délais

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de prolonger les délais de 9 mois pour la mise en place du projet SCI GINGKO, pour la mise en place d'une nouvelle activité de négoce en décoration minérale.

35. Économie- PAE du Haut-Villé - cession d'une parcelle au profit de la société Dragimmo

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer une promesse de vente puis l'acte de vente au profit de la société Dragimmo (ou de toute autre société qui pourrait s'y substituer dans le cadre du projet) d'une parcelle d'une superficie d'environ 3263 m² au prix de 32 € HT/ m² soit au prix total d'environ 104 416 € HT.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la société Dragimmo ou autre intervenant mandaté dans le cadre du projet, à pénétrer sur le terrain pour mener à bien les études préalables,

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier

36. Économie - PAE du Haut Villé - Cession d'une parcelle au profit de la société OLTYS

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer une promesse de vente puis l'acte de vente au profit de la société OLTYS (ou de toute autre société qui pourrait s'y substituer dans le cadre du projet) d'une parcelle d'une superficie d'environ 3190 m² au prix de 32 € HT / m² soit au prix total d'environ 102 080 € HT.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la société OLTYS ou autre intervenant mandaté dans le cadre du projet, à pénétrer sur le terrain pour mener à bien les études préalables.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier

37. Enseignement supérieur - bourse aux initiatives et projets étudiants 2017 (BIPE) - attribution de subventions

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** l'attribution d'une bourse aux initiatives et projets étudiants, BIPE, destinée aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur du Beauvaisis aux associations suivantes :

- 1000 euros à l'association d'Unilasalle « Uniraid » pour le projet Népal.
- 300 euros à l'association amicale des étudiants GEA de l'IUT de Beauvais, pour le projet Mar Lodj.
- 390 euros à l'association amicale des étudiants GEA de l'IUT de Beauvais, pour le projet « mini-entreprises ».
- 400 euros à l'association « la maison du lycéen du lycée Félix-Faure », pour le projet «afterwork ».

38. Mobilité - versement transport (VT) - instauration et lissage de la taxe auprès des communes membres de l'ex communauté de communes rurales du Beauvaisis (CCRB)

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** l'instauration du versement transport sur les communes de Bailleul-Sur-Thérain, Bresles, Fouquerolles, Haudivillers, Hermes, Lafraye, La Neuville En Hez, La Rue Saint Pierre, Laversines, Le Fay Saint Quentin, Litz, Rémérangles et Velennes à compter du 1er juin 2017 ;

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** la période de lissage du taux de la taxe versement transport sur 5 ans sur les communes de Bailleul-Sur-Thérain, Bresles, Fouquerolles, Haudivillers, Hermes, Lafraye, La Neuville En Hez, La Rue Saint Pierre, Laversines, Le Fay Saint Quentin, Litz, Rémérangles et Velennes ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** de maintenir le taux historique du versement transport de 0,70% pour les 5 prochaines années tel que précisé en annexe sur les communes de Allonne, Auneuil, Auteuil, Aux-Marais, Beauvais, Berneuil-en-Bray, Bonlier, Fontaine-Saint-Lucien, Fouquénies, Frocourt, Goincourt, Guignecourt, Herchies, Juvignies, Le Mont-Saint-Adrien, Maisoncelle-Saint-Pierre, Milly-sur-Thérain, Nivillers, Pierrefitte-en-Beauvaisis, Rainvillers, Rochy-Condé, Saint-Germain-la-Poterie, Saint-Léger-en-Bray, Saint-Martin-le-Nœud, Saint-Paul, Savignies, Therdonne, Tillé, Troissereux, Verderel-lès-Sauqueuse et Warluis ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

39. Mobilité - comité consultatif des usagers des transports urbains - création et composition

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** l'instauration officielle du comité consultatif des usagers des transports urbains du réseau Corolis qui a pour vocation d'évaluer au quotidien les services de transports publics mis en place par l'agglomération et proposer des actions complémentaires à partir de besoins repérés, dans le but de servir l'intérêt général.

40. Mobilité - transports scolaires - regroupement pédagogique intercommunal (RPI) - convention passée entre l'agglomération du Beauvaisis et le département de l'Oise

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le principe de prise de compétence de l'organisation des transports scolaires regroupement pédagogique intercommunal sur les communes de Bonlier, Nivillers, Velennes, Haudivillers, Lafraye, Fouquerolles, Litz et la Rue-Saint-Pierre,

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité l'avenant à la convention entre la CAB et le département de l'Oise, dans le cadre de l'extension du périmètre de ressort territorial au 1^{er} janvier 2017 en y intégrant les communes de Bonlier, Nivillers, Velennes, Haudivillers, Lafraye, Fouquerolles, Litz, La Rue-Saint-Pierre

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer l'avenant à la convention de transfert de compétence transport scolaire RPI.

41. Équipements culturels - conservatoire Eustache-Du-Caurroy- demandes de subventions

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à solliciter le concours financier, au taux le plus élevé, de l'État (DRAC des Hauts-de-France) et du conseil régional, au profit du conservatoire Eustache-Du-Caurroy pour un soutien financier dans le cadre de la mise en œuvre, sur le territoire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, du projet d'éducation musicale DEMOS (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) en partenariat avec la Philharmonie de Paris et toute autre activité s'inscrivant dans les dispositifs d'aide au fonctionnement ou à l'investissement existants.

42. Équipements culturels - Maladrerie Saint-Lazare - demande de subvention à la région des Hauts-de-France

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à solliciter le concours financier, au taux le plus élevé de la région des Hauts-de-France au profit de la Maladrerie Saint-Lazare pour la mise en œuvre et le développement d'un projet culturel déclinant plusieurs volets (résidences, aides à la création et à la diffusion, sensibilisation) et dans une logique d'élargissement et de formation des publics et de développement culturel dans et avec les territoires.

La séance est levée à 22 h 05
Fait à Beauvais le 31 mars 2017
Pour Extrait Conforme,

La présidente,
Sénateur de l'Oise,


Caroline CAYEUX

